

8830009 +01

20ème ANNIVERSAIRE DE
L'ASSOCIATION DES FEMMES DEMOCRATES

*

* * *

DISCOURS DE MONSIEUR RAYMOND BARRE

"Les femmes dans la vie politique :
une nécessité pour la démocratie"

21 JANVIER 1988

8830009 FO2

DEVANT L'ASSOCIATION DES FEMMES DEMOCRATES

21 JANVIER 1988

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Plus nous avançons vers l'Europe, vers l'ouverture internationale, vers ces grands marchés qui nous lancent le défi de la compétitivité, plus la liberté économique étend son rôle, plus nous voyons les enjeux sociaux de cette mutation de notre société.

J'ai dit récemment que si le monde moderne enrichit, il appauvrit aussi, et que s'il construit, il détruit en même temps, et que si nous ne devons pas entraver ses forces, nous ne devons pas oublier ses misères.

Certains bons esprits m'accusent d'être trop dirigiste, d'autres d'être trop libéral, je me suis toujours méfié et étonné de cette manie des étiquettes. Ce que je sais, c'est que nous vivons un monde difficile et complexe dans lequel on ne peut séparer l'économique et le social.

Je vous dis cela, Mesdames, bien que, paraît-il, il soit de bon ton de parler aux femmes des problèmes sociaux et de réservier aux auditoires masculins les propos économiques. Je ne partage pas cette conception. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, je suis partisan d'une conception commune de l'économique et du social. Je pense qu'une économie efficace suppose une assise sociale solide. Laquelle ? C'est de cela dont je voudrais vous parler.

*

* * *

Permettez-moi d'abord de vous faire part de quelques réflexions personnelles concernant les femmes. Les hommes leur doivent de grands bonheurs : celui d'être père, la tendresse aux grands âges de la vie : l'enfance, l'âge des amours, la mort.

Or les femmes paient un lourd tribut à la société moderne. A tous les âges, elles sont plus frappées par le chômage. Elles subissent la tension des temps de transport qu'il faut rendre compatibles avec les heures de l'école. A tous les niveaux de qualification, elles exercent moins de responsabilités. A compétence égale, elles sont moins bien rémunérées, sauf dans l'administration. Les grands fléaux sociaux, causes de morts précoces (tabagisme, accidents de la circulation, alcoolisme, violence), privent certains des enfants qu'elles ont portés, et la majorité, de leurs compagnons à l'âge avancé. L'individualisme, l'attrait de la liberté, qui multiplient les divorces, les condamnent à exercer la responsabilité de chef de famille isolé, puis, après la cinquantaine, à la solitude.

Or, les femmes sont porteuses de valeurs d'avenir, pour la société, comme pour l'entreprise. Lesquelles ?

Elles sont pragmatiques. A l'heure où les idéologies se démodent, elles ont délaissé le féminisme parce qu'elles ont compris que certaines formes de libération de la femme n'aboutissent qu'à plus de dépendance et plus de solitude. Elles ont investi en silence le monde du travail. En 20 ans quel changement ! L'emploi féminin progresse plus vite que l'emploi

masculin. Les femmes représentent maintenant 45 % des travailleurs. Elles participent pleinement à la vie économique et à la vie sociale. Elles en sont désormais un élément indispensable et irremplaçable. Rappelez-vous ; avec ténacité pour les plus âgées, avec naturel pour les jeunes générations, elles ont atteint leur objectif. Toutes les fois qu'elles ont pu accéder à des responsabilités politiques ou parlementaires - malgré les appareils masculins des partis - elles ont montré leur capacité, et conquis l'audience de leurs concitoyens.

Les femmes sont concrètes et exigeantes, à l'heure où les blocages de notre société ne peuvent plus être levés par lois et décrets. Elles ont fait les écoles maternelles les meilleures d'Europe. Elles sont le sourire et l'humanisme des hopitaux, bloqués par une réglementation qui les étouffe. Elles critiquent sévèrement les discours sans suite concrète de bien des politiciens.

On les trouve, jeunes et en nombre croissant là où cela bouge : dans la communication des entreprises, les médias, la pub, sur les marchés financiers, dans les associations ...

Elles sont tolérantes et solidaires. La vie leur apprend à l'être plus qu'aux hommes. Ce sont des vertus dont notre société si diversifiée et complexe, si individualiste, a besoin pour respecter l'autre, toujours plus différent de soi.

Pour toutes ces raisons je pense que dans la société, dans les entreprises, dans la politique, une plus juste place doit leur être donnée et qu'on doit être davantage attentif à ce qu'elles expriment, dans ce qu'elles ont de commun avec les hommes et dans ce qui leur est propre. Permettez-moi de vous dire combien je me réjouis après la période où je conduisais le gouvernement et où j'ai pu apprécier l'efficacité des femmes.

ministres de bénéficier dans mon action présente du concours des femmes généreuses, plus soucieuses d'action que de publicité médiatique. J'observe l'efficacité et le dévouement des femmes qui détiennent des mandats électifs. C'est pourquoi je veillerai demain, comme je l'ai fait hier, à ce que la participation des femmes à la vie politique puisse être encouragée et facilitée.

* * *

*

Ayant évoqué le couple, je dois tout naturellement parler de la famille. C'est la cellule sociale fondamentale, le lieu où se cultivent et se renouvellent les énergies, là où s'inculent les principes spirituels et moraux. Elle assure la vitalité de notre société et elle est le remède le plus naturel à la solitude et aux tensions que fait naître la vie moderne.

Or, allons à l'essentiel, la famille connaît une mutation. Cela tient aux modes de relations entre les époux, ou entre les parents et les enfants. Un couple, aujourd'hui, c'est un homme et une femme, avec un projet de vie commune où chacun respecte le travail et la dignité de l'autre ; avec deux revenus partagés ; des enfants de plus en plus indépendants, lesquels néanmoins restent longtemps au foyer familial.

Il est légitime de se préoccuper du nombre et des conséquences des divorces, de l'augmentation des naissances hors mariages. Mais ce sont des domaines dans lesquels la politique ne commande pas. Dans les sociétés modernes les moeurs doivent se réguler elles-mêmes après un intense effort d'observation, de réflexion, de discussion et d'éducation.

6.-

L'important est qu'à travers son évolution, la famille demeure plus que jamais la cellule de base de la solidarité où chacun, tout en étant autonome, est content de revenir pour se sentir entouré, écouté, et surtout pour se savoir épaulé en cas de coup dur. La famille apparaît comme une cellule de solidarité qui accorde à chacun de ses membres son autonomie quand tout va bien et son aide quant tout va mal. La famille devient ainsi une communauté librement consentie, c'est-à-dire à la fois plus vulnérable, mais aussi, peut-être plus sincère. Ce n'est plus le "Famille, je vous hais !", d'André Gide, mais "Famille, je vous aime !".

Le grand sujet de préoccupation, c'est la crise de la natalité. Elle touche à la survie même de notre société. L'Europe est menacée par la persistance d'un sombre hiver démographique. Il n'existe pas de problème plus redoutable. Il s'agit de notre survie historique.?

Selon nos démographes, la baisse de la fécondité porte de façon quasi-exclusive sur le troisième enfant et sur ceux qui suivent. Le nombre moyen de premiers et de seconds enfants ne varie pratiquement pas depuis les années 1930. En revanche, on peut affirmer que c'est par un refus de la famille nombreuse - celle-ci commençant à trois enfants - que se caractérise la baisse de la fécondité.

Nous devons comprendre le phénomène social qui explique cette diminution des familles de trois enfants.

La venue du premier enfant ne se heurte guère à des obstacles économiques. Les jeunes couples peuvent, dans leur budget et leur logement, faire face à ce premier enfant sans grandes difficultés. Le deuxième enfant pose des problèmes plus difficiles notamment en ce qui concerne l'emploi du temps de la

7.-
mère. C'est le troisième enfant qui modifie radicalement la situation du couple. On a mesuré son "coût", si j'ose employer cette expression : il est supérieur à celui de chacun des deux premiers. Mais surtout, et là nous en venons à un trait essentiel de nos sociétés, la venue du troisième enfant est le plus souvent incompatible avec la poursuite du travail de deux parents. Comme, aujourd'hui, une grande majorité des femmes mariées travaillent, le troisième enfant crée un problème dramatique s'il oblige la renonciation à l'un des revenus du couple, et s'il oblige la mère à abandonner toute activité et tout espoir d'en retrouver une.

Il serait vain de vouloir contrarier l'évolution qui fait que les couples sont désormais constitués de deux actifs et que beaucoup de femmes trouvent leur dignité dans le travail. Evolution heureuse à bien des égards, même si, pour l'instant, elle freine la fécondité et pose de sérieux problèmes pour l'éducation des enfants.

Je sais qu'en disant cela, je m'aventure sur le terrain semé d'embûches où sont barricadés, d'un côté les "mères au foyer" et de l'autre côté, les "féministes".

Vous dirais-je que cette guerre de tranchées me paraît quelque peu dépassée ? Les faits sont là pour montrer que l'accès des femmes au travail salarié est une des tendances lourdes de notre siècle qui continuera au-delà de l'an 2000, et pour montrer aussi que rien ne remplace la présence des parents au foyer pendant la première jeunesse du nouveau-né. Entre les "machos" et les "superwomen", il semble qu'une paix des braves soit en train de se conclure où chacun aurait droit à son épanouissement personnel et où chacun aurait le devoir de jouer son rôle parental.

Permettez-moi de faire une mention spéciale pour les femmes agricultrices, pour ces femmes qui apportent un concours essentiel à leurs époux dans des exploitations qui, sans elles, disparaîtraient ; pour ces femmes qui souvent consentent un sacrifice en renonçant à la vie citadine pour épouser un homme de l'agriculture. Pour elles, je souhaite qu'on tienne compte de leur contribution à la marche de l'exploitation, qu'on facilite la pluri-activité, qu'on assouplisse les règlements pour leur permettre de remplir certaines fonctions dans le domaine de l'éducation, de la santé, des services publics par exemple. Ce serait là un moyen de leur offrir la possibilité de concourir à la sauvegarde et à l'aménagement de l'espace rural dont nous avons tant besoin par ailleurs.

Ne succombons pas cependant à cette manie bien française de croire qu'il suffit de réglementer les problèmes pour les régler. La famille ira vers son nouvel équilibre par une maturation progressive et je suis persuadé que nous y parviendrons plus vite qu'on ne le pense.

Tout cela pour dire que la politique familiale du gouvernement n'est qu'un aspect - et sans doute pas l'aspect essentiel - de l'évolution de la cellule familiale et de la natalité.

Elle y joue néanmoins un rôle et doit tendre à établir un véritable "statut social de la mère de famille" complet et cohérent, qui reconnaisse le rôle, les fonctions et les responsabilités des mères à travers un ensemble de droits propres, et qui s'attache à régler ou anticiper les problèmes les plus importants. J'en citerai quatre.

D'abord celle des mères de famille nombreuse qui n'ont pas d'activité professionnelle et qui ne peuvent bénéficier de la Sécurité Sociale d'un conjoint : il faut, quel que soit leur âge

8830009 Fog

et quel que soit le nombre d'enfants, leur reconnaître un droit permanent et gratuit à l'assurance maladie, pour elles et pour leurs enfants.

Je pense ensuite aux problèmes des femmes mariées, ayant des enfants et se trouvant seule du fait d'un divorce, et sans retraite, faute d'avoir pu cotiser. Je souhaite que les femmes mariées et mères de famille puissent souscrire une assurance retraite personnelle avec, dans certaines limites, une exonération fiscale.

Je crois également que l'assurance volontaire invalidité qui vient d'être instituée pour les mères de famille devrait pouvoir être souscrite avec une exonération fiscale.

Enfin je pense aux obstacles qu'il faut surmonter pour accueillir le troisième enfant.

La création de l'allocation parentale d'éducation fut une bonne décision ainsi que son extension par une loi récente. C'est autour de cette allocation que va s'organiser désormais la politique familiale en faveur du troisième enfant.

Il faut admettre que son montant (2400 F net d'impôt par mois) est encore insuffisant. Ses conditions d'attribution doivent être révisées ; il n'y a pas de raison d'exiger une activité antérieure pour pouvoir en bénéficier, ni de prendre en compte une activité postérieure.

Vous vous doutez bien que l'action visant à stimuler la fécondité ne saurait se limiter au versement de prestations, même si celles-ci constituent un levier essentiel.

Il est un domaine où de sérieux progrès sont souhaitables : celui de la garde des enfants. Ce problème concerne tous les enfants, quelles que soient la taille de la famille et l'activité des parents. La formule des crèches, présentée naguère comme la solution idéale, a donné lieu à de graves mécomptes aux auteurs de programmes électoraux ... C'est qu'en effet il s'agit d'une solution inadéquate, par son coût, à l'essentiel des besoins. Lorsqu'on arrive à des prix de revient de l'ordre d'au moins 4000 F par mois et par enfant, il est clair qu'on fait fausse route. La question essentielle n'est pas de déterminer qui doit assumer ce coût, de l'Etat, des collectivités locales, des caisses d'Allocations familiales, ou des parents. Elle est de mettre au point des formules alternatives moins dispendieuses, car les besoins sont très aigus. En ce domaine, l'Etat doit, non pas faire, mais inspirer, stimuler, inciter. Le rôle des municipalités et des associations est capital. Il faut aussi étudier dans quelle mesure les frais de garde des enfants ne pourraient pas être détaxés.

En matière de travail à temps partiel, d'horaires souples et plus généralement de conditions de travail, des progrès ont également été accomplis. Il faut dire que notre pays était singulièrement en retard par rapport à ses voisins. Mais les changements de mentalité souhaitables ne se sont pas encore opérés chez tous les partenaires de la vie économique et sociale. En ce domaine aussi, des adaptations sont nécessaires, qui pourraient contribuer à favoriser la courbe des naissances. Il faudrait, par exemple, prendre en compte la durée annuelle du travail, pour offrir davantage de liberté et de temps aux mères de famille.

L'essentiel est de bien percevoir que l'enfant et le travail du couple ne doivent plus être incompatibles et de faire en sorte que dans notre société, pleinement consciente du péril

démographique, le nombre des naissances désirées - dont nous savons qu'il est élevé - égale le nombre des naissances effectives.

*

*

*

M'adressant aux "Femmes démocrates", je voudrais dépasser le thème de la solidarité familiale pour aborder également celui de la solidarité nationale;

On pourrait dire que rien ne remplace les élans du coeur auxquels s'ajoute la générosité collective : les foyers d'Emmaus, les restaurants du coeur, les actes quotidiens des associations bénévoles d'autant plus extraordinaires que silencieux. Je voudrais ce soir leur rendre hommage parce que nous avons, chaque jour, autour de nous, d'innombrables et d'"admirables Soeur Teresa qui mériteraient, chacunes d'elles, un Prix Nobel pour leur dévouement quotidien.

Mais il reste que devant la maladie, la faim, le froid, la misère, l'Etat, au nom de la société a une responsabilité fondamentale dont il ne peut ni ne doit se débarrasser.

Que les socialistes aient créé la nouvelle pauvreté, ce n'est guère brillant. Qu'ils aient été incapables de la soigner et qu'ils aient abdiqué leurs responsabilités, c'est inacceptable. Laurent Fabius s'en remettant à Coluche et à l'Abbé Pierre, offre un étonnant symbole de la faillite sociale du socialisme !

C'est pourquoi je voudrais redire ma conviction profonde : c'est à l'Etat de faire en sorte que, dans un pays riche

comme la France, aucun citoyen ne risque jamais de mourir de faim ou de froid.

J'ai été amené à proposer, pour répondre à ce défi, la solution suivante : nous devons instituer d'abord un revenu social garanti pour les personnes incapables de subvenir à leurs besoins.

Il s'agit des personnes âgées, des handicapés, des malades graves, des accidentés, des victimes du terrorisme ou des catastrophes naturelles. La solidarité nationale doit être totale à leur égard. La société doit assurer leur dignité par un revenu garanti.

Il existe une autre catégorie, celle des personnes qui pourraient, en principe, subvenir à leurs besoins mais qui n'y parviennent pas en pratique : tel est le cas des chômeurs de longue durée, des marginaux, des exclus, de certains délinquants à leur sortie de prison, de tous ceux qui appartiennent au quart monde.

Ces personnes-là, il s'agit beaucoup moins de les aider que de les aider à s'aider. Inspirons-nous du proverbe chinois : "Donne un poisson à un pauvre, il mangera un jour. Apprends-lui à pêcher, il mangera toujours". C'est pourquoi je parle d'une aide sociale personnalisée qui pourrait prendre aussi bien la forme d'aides éducatives, psychologiques, sociologiques, que d'aides financières. Ces aides devraient être décentralisées, elles devraient, si possible, entraîner une contrepartie de la part du bénéficiaire, et elles devraient être financièrement souples, pour s'adapter à chacun des cas.

8830009 F13

Pour développer cette forme d'aide, nous devons nous inspirer du régime des conventions départementales mis en place par notre ami Adrien Zeller.

Avec le revenu social garanti et les aides sociales personnalisées, nous satisfaisons aux deux principes qui nous guident : la dignité de l'homme ne doit souffrir ni misère, ni déchéance, la responsabilité de l'homme fait qu'il ne doit souffrir ni dépendance, ni soumission.

Les orientations que je viens de décrire devant vous, je souhaiterais les voir rapidement mises en oeuvre. Mais je ne peux négliger la contrainte financière qui pèse sur le budget de l'Etat et sur le régime général de la sécurité sociale. Quelle sera exactement la marge de manoeuvre budgétaire après l'élection présidentielle ! C'est d'elle que dépendra le rythme de réalisation de ces orientations;

Quoi qu'il en soit, si je suis élu Président de la République, je m'engage à traiter prioritairement trois problèmes sociaux : celui des femmes seules, celui des mères de famille, enfin, celui de la pauvreté.

*

* * *

Mesdames et Messieurs, l'Association des femmes démocrates a choisi, dans notre Etat laïc d'être démocrate social parce que démocrate-chrétien.

Dans un siècle où les règles du jeu économique sont contraignantes, où les hommes perdent parfois leur boussole,

4.-
8830009 FI4

c'est à dire leur conscience, notre devoir commun est de rappeler l'universalité et la dignité de la personne.

Je n'ai pas voulu, Mesdames, faire devant vous de discours particulier aux femmes et je vous ai expliqué la raison. Mais aucune égalité des sexes n'enlèvera à la femme son pouvoir unique de procréer. Ce pouvoir de donner la vie l'a, de tous temps, rendue plus sensible que l'homme à la violence qui enlève la vie. La paix du monde ne repose pas seulement sur les épaules des gouvernements mais aussi en profondeur, sur la conscience de chacune des femmes que vous êtes.

Vous savez bien que donner la vie, éduquer des enfants, exige la confiance dans l'avenir. Les femmes plus que d'autres ressentent ce besoin. Si je souhaite qu'elles exercent davantage de responsabilités politiques, qu'elles s'impliquent davantage dans la vie publique, ce n'est pas pour flatter des ambitions mais parce que je voudrais que les femmes mieux que d'autres inspirent à nos concitoyens ce sens de l'avenir, ce sentiment de confiance sans lesquels on ne peut rien préserver, on ne peut rien construire, on ne peut rien transmettre.

Cette confiance dans l'avenir sans laquelle il n'y aura ni reprise de la natalité, ni redressement de l'économie, ni compétition efficace, ni solidarité effective, j'en ferai un des thèmes essentiels de ma campagne.